

Des consciences à géométrie variable



<http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2013/10/18/10001-20131018ARTFIG00488-des-consciences-a-geometrie-variable.php>

Mis à jour le 18/10/2013 à 18:19 |



Crédits photo : Jean-Christophe MARMARA/JC MARMARA/LE FIGARO

Le contre-point de Guillaume Tabard

C'est un hasard du calendrier qui révèle la plasticité des grands principes. Le Conseil constitutionnel a donc rejeté l'idée d'une «liberté de conscience» pour les maires face au mariage pour tous¹ en plein psychodrame autour de l'affaire Leonarda² où le mot «conscience» est brandi en parade morale, des lycéens séchant leurs cours au président de l'Assemblée nationale. Dans un cas, la conscience ne tient pas face à la loi. Dans l'autre, la loi doit s'effacer devant la conscience. Cherchez l'erreur. Ou plutôt, cherchez la cohérence.

Mariage d'un côté, expulsion de l'autre. Les deux sujets sont étrangers l'un à l'autre. Mais dans les deux cas, ils placent des représentants de la puissance publique (officier d'état civil, législateur, force de l'ordre) à la confluence d'un devoir civique - appliquer la loi - et d'un devoir moral - ne rien faire qui heurte au plus intime de sa conscience. Où est la frontière entre une simple opinion personnelle supportant le compromis ou la concession et un véritable cas de conscience où un individu se voit en réincarnation d'Antigone? Difficile à dire. Mais il faut saluer les talents acrobatiques de ceux qui exaltent le primat de la conscience dans l'affaire Leonarda et qui s'offusquaient de la voir invoquée par les opposants au mariage pour tous³.

Quand Claude Bartolone⁴ déclare: «Il y a la loi. Mais il y a des valeurs avec laquelle la gauche ne saurait transiger», il établit clairement une différence de hiérarchie, relativisant la force absolue de la loi. On peut d'ailleurs s'en étonner de la part du président d'une institution dont la raison d'être est de faire la loi. Mais si on admet son raisonnement, pourquoi ne pas admettre que d'autres aussi s'appuient sur des leurs propres «valeurs avec lesquelles ils ne sauraient transiger»? La gauche aurait-elle seule le droit d'invoquer ce principe? Les maires réclamant la possibilité pour eux de ne pas célébrer de

mariages homosexuels, sans empêcher un de leurs adjoints de le faire, ont été accusés de sortir du «champ républicain», pour reprendre une expression en vogue.

Mais lorsque Nicolas Sarkozy⁵ a fait voter des lois pour renforcer la lutte contre l'immigration illégale, des élus de la République (maires, députés) ont fièrement revendiqué un «devoir» de «désobéissance civique». S'il est juste de s'opposer à une loi injuste, ce principe ne peut être à géométrie variable. Sachant que le consensus au sein de la société sur ce qui est juste et ce qui ne l'est pas devient chaque jour de plus en plus impossible à obtenir.

La rédaction vous conseille :

Les maires tenus de célébrer les mariages homosexuels⁶

VIDÉO - J.-P. Chevènement: "L'idéologie sans-papieriste ne peut être celle du gouvernement"⁷



Guillaume Tabard

journaliste

38 abonnés

Journaliste

Liens:

- 1 <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/18/01016-20131018ARTFIG00319-les-maires-tenus-de-celebrer-les-mariages-homosexuels.php>
- 2 <http://plus.lefigaro.fr/tag/leonarda>
- 3 <http://plus.lefigaro.fr/tag/mariage-pour-tous>
- 4 <http://plus.lefigaro.fr/tag/claude-bartolone>
- 5 <http://plus.lefigaro.fr/tag/nicolas-sarkozy>
- 6 <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/18/01016-20131018ARTFIG00319-les-maires-tenus-de-celebrer-les-mariages-homosexuels.php>
- 7 <http://video.lefigaro.fr/figaro/video/j.-p.-chevenement-l-ideologie-sans-papieriste-ne-peut-etre-celle-du-gouvernement/2751469900001/>